

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE VERCHÈRES
COMTÉ DE VERCHÈRES**

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Verchères, tenue le 2 avril 2013 à 20 heures, à laquelle assemblée sont présents :

Le maire monsieur Alexandre Bélisle;

La conseillère madame Michèle Tremblay, les conseillers messieurs André Dansereau, Robert Bélanger, Claude Ménard et Roger Benjamin.

Est absent: monsieur Luc Fortin.

Sont aussi présents: Luc Forcier, directeur général et Martin Massicotte, directeur général adjoint et urbaniste.

075-2013 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le quorum est constaté; l'assemblée est ouverte par un mot de bienvenue.

076-2013 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par monsieur André Dansereau, appuyé par madame Michèle Tremblay, il est résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal du 4 mars 2013, tel que lu.

Adopté.

077-2013 APPROBATION DES COMPTES

Il est proposé par monsieur Claude Ménard, appuyé par monsieur Robert Bélanger, il est résolu à l'unanimité d'adopter les comptes de la liste du 31 mars 2013 pour les chèques #3768 à #3941 totalisant 422 515,38\$. De même que les chèques du règlement #457-2011.

Adopté.

078-2013 CORRESPONDANCES

- a) *Approbation du MAMROT pour le régl. 483-2013 : décrétant un emprunt de 250 000\$ et une dépense 250 000\$ pour les plans, devis et surveillance des travaux de remplacement et de construction des infrastructures des rues Bussièrès et autres;*

079-2013 PROCÈS-VERBAL DE CORRECTION POUR LE RÈGLEMENT 483-2013 DÉCRÉTANT UN EMPRUNT DE 250 000\$ ET UNE DÉPENSE DE 250 000\$ POUR LES PLANS, DEVIS ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT ET DE CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES DES RUES BUSSIÈRES ET AUTRES

Dépôt au Conseil du procès-verbal de correction modifiant la date du 12 juillet 2010 par le 16 janvier 2013 à l'article 1.

080-2013 RAPPORT DE LA SOIRÉE DE CONSULTATION SUR LES PROJETS DE RÈGLEMENTS 486-2013, 487-2013 ET 488-2013

Le rapport de la consultation pour les règlements 486-2013, 487-2013 et 488-2013 est déposé au Conseil. Suite à la consultation, des modifications mineures seront apportées aux projets de règlement.

081-2013 ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT #486-2013-1 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE #443-2010

CONSIDÉRANT que la Municipalité a adopté le règlement de zonage numéro 443-2010 en avril 2010;

CONSIDÉRANT qu'à l'usage, plusieurs dispositions réclament des modifications, corrections ou améliorations;

CONSIDÉRANT qu'il est opportun d'améliorer la précision de certaines dispositions afin d'en faciliter la lecture et l'application au quotidien;

CONSIDÉRANT les pouvoirs conférés par la L.A.U.;

CONSIDÉRANT que le plan d'urbanisme de la Municipalité est respecté;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur Roger Benjamin, appuyé par monsieur Robert Bélanger et résolu unanimement d'adopter le second projet de règlement #486-2013-2, tel que joint en annexe.

Adopté.

082-2013 AVIS DE MOTION PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE RELATIVEMENT AUX CONDITIONS D'AMÉNAGEMENT DES LOGEMENTS ACCESSOIRES

Madame Michèle Tremblay donne avis de motion concernant la présentation d'un projet de règlement visant à permettre des logements accessoires dans les résidences unifamiliales et établissant les conditions de construction, d'intégration et d'accessibilité de ces logements.

Demande est faite en même temps, de la dispense de lecture du règlement ci-devant remis aux membres du conseil, le tout conforme au code municipal.

083-2013 ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT 489-2013 VISANT À MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 443-2010 ET SES AMENDEMENTS AFIN D'Y PRÉCISER LES CONDITIONS RELATIVES AUX LOGEMENTS ACCESSOIRES

ATTENDU les représentations faites en ce sens auprès de la Municipalité;

ATTENDU que la Municipalité a adopté un règlement de zonage no 443-2010 en avril 2010;

CONSIDÉRANT qu'il est opportun d'en améliorer certaines dispositions afin de mieux répondre aux besoins de la population;

ATTENDU les pouvoirs conférés par la L.A.U.;

CONSIDÉRANT que le plan d'urbanisme est respecté;

Pour ces motifs, il est proposé par madame Michèle Tremblay, appuyée par monsieur Roger Benjamin et résolu unanimement qu'un premier projet de règlement soit adopté et qu'il soit décrété et statué par celui-ci ainsi qu'il suit :

ARTICLE 1

Le règlement de zonage de la Municipalité de Verchères portant le numéro 443-2010 et ses amendements est modifié à l'article 3.1.1 en remplaçant la définition de « logement accessoire » par :

« Appartement autonome, accessoire à la résidence principale, d'un maximum de 3 ½ pièces prévu pour héberger une (1) ou deux (2) personnes. »

ARTICLE 2

La sous-section 4 de la section 6 du chapitre 6 de ce règlement portant sur les dispositions relatives aux logements supplémentaires (articles 6.6.4.1 à 6.6.4.3 incl.) est remplacée par la sous-section suivante :

« SOUS-SECTION 4 DISPOSITIONS RELATIVES AUX LOGEMENTS ACCESSOIRES »

6.6.4.1 Généralités

Les logements accessoires sont autorisés dans les résidences unifamiliales isolées et exceptionnellement dans les résidences unifamiliales jumelées implantées sur un terrain de pas moins de 14,0 mètres de largeur.

La réalisation d'un logement accessoire doit se faire en respect des conditions d'implantation et d'usage de la résidence unifamiliale dans le secteur où le projet est présenté. Ce logement accessoire ne donne pas droit à une augmentation des pourcentages d'occupation des terrains ni à des constructions complémentaires sur le terrain telles que remise, garage, cabanon, etc.

Un seul logement accessoire est permis par résidence et il peut être au sous-sol, au rez-de-chaussée ou à l'étage.

6.6.4.2. Aménagement intérieur des lieux

L'aménagement du logement accessoire doit se faire en respect du Code du bâtiment en vigueur et celui de la protection incendie. Au sous-sol il doit y avoir une hauteur libre minimale de 2,10 mètres après les travaux.

Un logement accessoire ne peut pas comprendre plus d'une (1) chambre à coucher, une (1) cuisine et un (1) salon en plus des facilités sanitaires. Toute entrée du logement ne peut pas être en façade à moins d'être commune avec l'entrée du logement principal de la résidence.

La superficie du logement accessoire doit respecter les conditions suivantes :

- Pas plus de 60,0 mètres carrés;*
- Pas plus de 40% de la superficie totale de plancher habitable de la résidence;*
- Pas plus de 75% de la surface habitable de l'étage où le logement est aménagé sauf pour les habitations jumelées;*

6.6.4.3 Aménagement extérieur des lieux

L'aménagement d'un logement accessoire doit s'intégrer à l'architecture de la résidence unifamiliale de façon à conserver l'aspect général de la maison.

Un espace de stationnement aménagé conformément doit être réservé pour le logement accessoire. L'aménagement des stationnements ne doit pas prendre plus de 50% de la largeur et de la superficie du terrain en avant de la maison.

Le logement accessoire peut avoir une entrée électrique et un numéro civique indépendant.

6.6.4.4 Services

Le logement accessoire sera desservi en aqueduc et égout par les mêmes installations que celles de la résidence principale. La taxation liée au logement accessoire est celle équivalente à un logement autonome.

Adopté.

084-2013

SOUSSIONS SERVICES PROFESSIONNELS RUE BUSSIÈRES S 13-03-22

CONSIDÉRANT que la loi demande de procéder par appel d'offres public avec système de pondération pour les services professionnels;

CONSIDÉRANT que la loi exige un appel d'offres en deux étapes;

Le comité de sélection faisant rapport au conseil suite à l'appel d'offres public, les offres suivantes ont été reçues et évaluées.

Entreprises	Pointage
EXP	80
Génipur	85
SM	90
Génivar	100
Dessau	90
BPR	90
CIMA+	95
Avizo	80
Aecom	85

CONSIDÉRANT que les entreprises ont toutes reçu un pointage supérieur à 70, le comité a procédé à l'ouverture des enveloppes contenant les prix.

La seconde étape du processus pour donner les pointages et les rangs suivants.

Entreprises	Pointage	Rang	Prix
Génipur	16,77	1	80 482,50\$
Génivar	15,91	2	94 279,50\$
Aecom	15,55	3	86 806,13\$
Dessau	14,24	4	98 303,63\$
CIMA+	14,09	5	102 902,63\$
Avizo	13,70	6	94 883,63\$
SM	12,83	7	109 111,28\$
EXP	11,80	8	110 157,55\$
BPR	10,96	9	127 622,25\$

Le comité recommande de retenir la proposition de **Génipur**.

Il est proposé par monsieur Robert Bélanger, appuyé par monsieur André Dansereau et unanimement résolu de retenir la proposition de Génipur **au prix de 80 482,50\$ taxes incluses**.

Adopté.

085-2013

SOUSSIONS TRAVAUX PISCINE MUNICIPALE S 13-03-27

Il est proposé par madame Michèle Tremblay, appuyée par monsieur Robert Bélanger et unanimement résolu que les soumissions reçues soient versées aux archives de la Municipalité :

Soumissionnaires	Prix
Piscines Soucy Inc.	224 976,18\$
Construction Sorel Ltée	244 862,26\$
Orléans Inc.	259 909,04\$
Saho Construction Inc.	309 029,81\$

Il est résolu de retenir la plus basse soumission conforme soit celle de **Piscines Soucy Inc.** au montant de 224 976,18\$ taxes incluses.

Adopté.

086-2013 NOUVEAUX PROGRAMMES D'AIDE

Il est proposé par monsieur André Dansereau, appuyé par monsieur Claude Ménard et résolu à l'unanimité d'adopter les nouveaux programmes d'aide suivants :

- Programme d'aide pour l'achat de baril de récupération d'eau de pluie
- Programme de plantation d'arbres en zone industrielle

Adopté.

087-2013 PROGRAMME DE SOUTIEN À L'EXCELLENCE SPORTIVE

CONSIDÉRANT la politique de soutien à l'excellence sportive, culturelle ou scientifique de la Municipalité;

Il est propose monsieur Roger Benjamin, appuyé par madame Michèle Tremblay et résolu à l'unanimité d'accorder une aide financière de 100\$ à Thalie Beaudoin pour le championnat de patinage de vitesse à Lévis.

Adopté.

088-2013 PERMISSION DE VOIRIE MINISTÈRE DES TRANSPORTS

Il est proposé par monsieur Claude Ménard, appuyé par madame Michèle Tremblay et résolu à l'unanimité que la Municipalité de Verchères se porte garante du fait qu'elle pourrait, en cours d'année, effectuer des travaux sur les routes de juridiction provinciale pour la remise en état des éléments composant la route, pour reconstruire ces routes particulières apparaissant dans le permis d'intervention, pour un montant estimé ne dépassant pas 10 000\$.

Que Luc Forcier, directeur général est responsable pour signer les permis. La résolution sera valide pour une période de 12 mois à compter de l'adoption des présentes

Adopté.

089-2013 DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS POUR LE CYCL-O-NATURE

Il est proposé par monsieur Robert Bélanger, appuyé par monsieur Roger Benjamin et unanimement résolu de faire une demande d'autorisation auprès du Ministère des Transports du Québec pour le passage du Cycl-O-Nature sur la montée et viaduc montée de la Calixa-Lavallée, le 17 août 2013.

Adopté.

090-2013 DEMANDE D'ASSISTANCE FINANCIÈRE POUR LA FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC 2013

Il est proposé par madame Michèle Tremblay, appuyée par monsieur Roger Benjamin et résolu à l'unanimité de mandater madame Suzanne Gingras pour présenter et signer la demande d'assistance financière auprès du Mouvement national des Québécoises et Québécois pour l'organisation de la fête nationale du Québec 2013.

Adopté.

091-2013 SEMAINE DE L'ACTION BÉNÉVOLE DU 21 AU 27 AVRIL 2013

CONSIDÉRANT que le Québec promouvoit l'action bénévole et la reconnaissance de nos concitoyens qui contribuent à l'essor de la vie communautaire par le bénévolat avec la tenue de la Semaine de l'action bénévole qui se déroulera du 21 au 27 avril prochain;

CONSIDÉRANT l'importance du bénévolat dans la vie de notre communauté par la grande variété d'actions bénévoles et la grande diversité des gens qui posent ces gestes;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Verchères tient à encourager et soutenir la participation bénévole dans toutes les couches de la population;

En conséquence, il est proposé par monsieur André Dansereau, appuyé par monsieur Claude Ménard de proclamer la semaine du 21 au 27 avril 2013, SEMAINE DE L'ACTION BÉNÉVOLE dans notre Municipalité.

Adopté.

092-2013 ÉTATS FINANCIERS 2012 DE L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION

Il est proposé par madame Michèle Tremblay, appuyée par monsieur Robert Bélanger et unanimement résolu d'approuver les états financiers de l'exercice financier 2012 de l'Office Municipal d'Habitation, démontrant des dépenses totales de 377 957\$, contre des revenus de 214 432\$ pour un déficit total de 163 525\$.

Adopté.

093-2013 RENOUVELLEMENT DES ENTENTES : PROGRAMME DE SUPPLÉMENT AU LOYER

Il est proposé par madame Michèle Tremblay, appuyée par monsieur Claude Ménard et résolu unanimement de reconduire pour cinq (5) ans et ce jusqu'à 30 juin 2018, l'entente tripartite signée en mai 2003 entre la Société d'habitation du Québec, la Municipalité de Verchères et l'Office municipal d'habitation de Verchères, concernant la gestion du programme de supplément au loyer dans le cadre du programme Accès-Logis, Volet II.

Adopté.

094-2013 DÉPÔT D'UNE PÉTITION CONTRE LA COUPE DES ARBRES PRÈS DU MONUMENT DE MADELEINE

La Municipalité a reçu une pétition de 423 signatures demandant de ne pas couper les arbres près du Monument de Madeleine.

Le Conseil a fait effectuer de l'émondage des arbres et pour le moment aucuns autres travaux ne sont prévus.

095-2013 ACCRÉDITATION DU CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DE VERCHÈRES

CONSIDÉRANT le dépôt des documents selon la politique d'accréditation des organismes;

Il est proposé par madame Michèle Tremblay, appuyée par monsieur Roger Benjamin et résolu à l'unanimité d'accréditer le **Centre d'Action Bénévole** en tant qu'organisme reconnu par la Municipalité de Verchères.

Adopté.

096-2013 ENGAGEMENT D'UN STAGIAIRE : TECHNICIENNE À L'ENVIRONNEMENT

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection ;

Il est proposé par monsieur André Dansereau, appuyé par monsieur Claude Ménard à l'unanimité d'approuver les recommandations du comité et d'engager **madame Audrey Houghton** comme stagiaire au poste de technicienne à l'environnement. Son taux horaire est de 15\$.

Adopté.

097-2013 PROTOCOLE D'ENTENTE AVEC LA VILLE DE BOUCHERVILLE CONCERNANT LE HOCKEY MINEUR

CONSIDÉRANT que l'entente actuelle est terminée;

CONSIDÉRANT la consultation faite auprès des parents;

Il est proposé par monsieur André Dansereau, appuyé par monsieur Robert Bélanger et résolu unanimement de renouveler le protocole d'entente avec la Ville de Boucherville concernant le hockey mineur pour la saison 2013-2014. Ledit protocole se renouvellera automatique pour trois (3) saisons additionnelles. Le maire et le directeur général sont autorisés à signer pour et au nom de la municipalité l'entente.

Adopté.

098-2013 CONTRAT CONFECTION DES GLISSADES

Il est proposé par monsieur Claude Ménard, appuyé par monsieur Roger Benjamin et unanimement résolu de renouveler notre entente avec SNÔ Innovation pour la confection des glissades.

Le montant étant de 5 998\$/année pour une durée de deux (2) ans.

Le directeur général est autorisé à signer pour et au nom de la Municipalité le contrat dans ce dossier.

Adopté.

099-2013 RENOUVELLEMENT CONTRAT POUR L'ENTRETIEN GAZON

Il est proposé par madame Michèle Tremblay, appuyée par monsieur Claude Ménard et unanimement résolu de renouveler le contrat suivant avec l'entreprise LDG :

- Destruction végétation bassin d'épuration des eaux usées (2 000\$ plus taxes);
- Entretien du gazon au cimetière (5 450\$ plus taxes);
- Entretien du gazon de certains espaces publics (12 368,40\$ plus taxes).

Le directeur général est autorisé à signer pour et au nom de la Municipalité les contrats dans ce dossier.

Adopté.

100-2013 APPUI À LA CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE URGENGE À L'HÔPITAL PIERRE-BOUCHER

ATTENDU QUE les élus de la municipalité de Verchères sont très sensibles aux projets et aux initiatives qui contribuent au bien-être et au mieux-être de la communauté qu'ils représentent;

ATTENDU QUE le Centre de santé et de services sociaux Pierre-Boucher qui dessert la population de Verchères travaille depuis plusieurs années à l'élaboration d'un projet visant à agrandir et à réaménager son urgence qui accueille près de 60 000 visites annuellement;

ATTENDU QUE l'urgence de l'Hôpital Pierre-Boucher n'est plus conforme aux normes d'aménagement, de qualité et de sécurité du Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec (MSSS) puisqu'elle accueille trois fois plus de visites que ses locaux ne le permettent;

ATTENDU QUE le programme fonctionnel et technique de la nouvelle urgence est à l'étude au ministère de la Santé et des Services sociaux depuis plus d'un an et que le Gouvernement du Québec annoncera d'ici quelques semaines les projets qui pourront être inscrits au plan québécois des immobilisations;

ATTENDU QUE la salle d'urgence est un lieu de soins et de services névralgique où les usagers doivent pouvoir compter sur l'expertise des médecins et du personnel et sur des installations en mesure de les accueillir de manière sécuritaire;

ATTENDU QUE le CSSS Pierre-Boucher procure à nos concitoyens des soins et des services de qualité et qu'il est heureux que notre population puisse compter sur un établissement de cette envergure à proximité;

ATTENDU QUE ce projet est une priorité pour la communauté de Verchères;

Il est proposé par monsieur André Dansereau, appuyé par monsieur Robert Bélanger et résolu unanimement d'appuyer la construction d'une nouvelle urgence à l'Hôpital Pierre-Boucher le plus rapidement possible et de demander au député de Verchères et ministre de la Sécurité publique, monsieur Stéphane Bergeron, et à la ministre responsable de la région de la Montérégie, madame Marie Malavoy, d'en faire une priorité régionale et nationale.

Adopté.

101-2013 BRANCHE 29 DU RUISSEAU CODERRE – SUSPENSION DES PAIEMENTS

CONSIDÉRANT QU'il y a un questionnement sur le bénéfice réellement reçu par les terres du boisé de Verchères dans les travaux de la branche 29 du Ruisseau Coderre;

CONSIDÉRANT QUE la MRC Marguerite-d'Youville fait réaliser une expertise pour avoir des données techniques nous permettant d'avoir un éclairage dans ce dossier;

Il est proposé par monsieur Roger Benjamin, appuyé par madame Michèle Tremblay et résolu à l'unanimité de suspendre les paiements des versements 2, 3 et 4 de la taxation prévue au règlement de taxation 2013 pour les travaux de la branche 29 du Ruisseau Coderre.

Aucun intérêt ne sera chargé pour les montants non payés sur le cours d'eau jusqu'à la décision finale dans ce dossier.

Adopté.

102-2013 PROTOCOLE D'ENTENTE – P.I.Q.M VOLET 1.5 – RUE BUSSIÈRES

Il est proposé par monsieur André Dansereau, appuyé par monsieur Claude Ménard et unanimement résolu d'autoriser le maire à signer pour et au nom de la Municipalité de Verchères, le protocole d'entente avec le MAMROT dans le cadre du programme P.I.Q.M. sous-volet 1.5 – dossier 525101.

Le conseil réitère tout de même son intention d'utiliser une portion des argents de la taxe d'accise 2014 pour réduire la taxation des gens du secteur visé par ce projet.

Adopté.

103-2013 PÉRIODE DE QUESTIONS

Les membres du conseil municipal répondent aux différentes questions des personnes présentes à la séance.

Le maire invite les gens à venir déjeuner au Restaurant Pizz Verchères ce samedi 6 avril 2013 à 9h00, chacun payant sa facture.

Le maire et quelques élus seront présents.

104-2013 CLÔTURE

L'ordre du jour étant épuisé à 21h05, la séance est levée sur la proposition de madame Michèle Tremblay, appuyée par monsieur Roger Benjamin.

Adopté.

L'assemblée est close.

Je, Alexandre Bélisle, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Alexandre Bélisle, maire

Luc Forcier, sec.très.

105-2013 Je, Luc Forcier, secrétaire-trésorier, certifie que les dépenses autorisées dans cette séance ont des crédits suffisants.

Secrétaire-trésorier

Résumé de la période de questions du 2 avril 2013

Une personne demande à un élu s'il a fait mention des informations qu'il lui a remises aux autres membres du Conseil, dans le dossier de la Branche 29 :

Bien sûr le dossier a été discuté en réunion de travail.

Selon une personne présente, les travaux de la branche 29 du Ruisseau Coderre n'ont pas amélioré la situation du drainage des terres du boisé de Verchères et il désire que la Municipalité poursuive la MRC :

La Municipalité est en discussion avec la MRC. Il y a une analyse technique en cours afin de déterminer le bénéfice réel des gens du boisé. Le maire mentionne qu'il ne croit pas qu'une analyse arrivera à démontrer qu'il n'y a pas aucun bénéfice, mais plutôt de déterminer la portion de celui-ci. Nous allons donc attendre ces résultats avant de prendre d'autres positions.

La personne mentionne qu'il aurait préféré que le consultant soit désigné par la Municipalité :

La Municipalité considère que les cours d'eau, étant de juridiction MRC, il est normal que ce soit elle qui fasse réaliser cette analyse. Le citoyen demande une copie de cette étude.

Questionnement sur le principe de taxation des cours d'eau :

Le coût des travaux de cours d'eau est réparti selon la superficie contributive qui se draine dans le cours d'eau en question. Ce bassin de drainage est identifié par des ingénieurs et la Municipalité détermine par la suite la portion de chaque terre qui est visée par le bassin.

Questionnement sur la stagiaire en environnement :

Cette personne remplace la personne qui a fait le suivi de la vidange des fosses septiques l'an dernier. De plus, nous désirons lui faire réaliser des vérifications sur la présence de l'Agrile du frêne sur notre territoire.

Questionnement sur le montant à payer en immatriculation :

Ce montant est pour l'ensemble des véhicules de la Municipalité.

Questionnement sur les contrats de gazon :

La Municipalité a donné une portion des parcs à contrat l'an dernier au lieu de faire l'engagement d'un saisonnier de plus. Elle a été satisfaite des résultats et donne encore cette année un contrat similaire.

Ceci ne constitue qu'un aperçu des principales questions à incidence communautaire, pour avoir plus de détail, l'idéal est de venir assister aux assemblées.

MUNICIPALITÉ DE VERCHÈRES

APPROBATION DES COMPTES

CHÈQUES #3768 AU #3887
 CHÈQUES #3902 AU #3918
 CHÈQUE #3941

Numéro chèque	NOM DU FOURNISSEUR	DESCRIPTION DE LA FACTURE	
PR	VIDÉOTRON LTÉE	INTERNET	292.64 \$
PR	HYDRO-QUÉBEC	ÉLECTRICITÉ	36 336.08 \$
PR	TÉLUS	CELLULAIRES	1 316.65 \$
PR	BELL Canada	INTERNET USINE FILTRATION ET INCENDIE	188.51 \$
PR	GAZ MÉTRO	GAZ	540.42 \$
PR	BELL Canada	TÉLÉPHONE	2 568.41 \$
PR	BELL Télé	CÂBLE TV	53.22 \$
PR	PAIEMENT GLOBAL	PAIEMENTS VISA ET MASTERCARD - LOISIRS (FÉVRIER 2013)	49.63 \$
PR	DESJARDINS - SERVICES DE PAIEMENTS	PAIEMENTS VISA ET MASTERCARD - TAXES (FÉVRIER 2013)	63.34 \$
PR	S.Q.A.E.	CAPITAL ET INTÉRÊTS (SQAE)	1 718.31 \$
3768	CENTRE COMMUNAUTAIRE DE VERCHÈRES	LOCATION D'IMMEUBLE MARS 2013 (3 de 12)	8 149.43 \$
3770	ENTREPRISES AGRITRAC INC.	CONTRAT POUR LES RUES MARS 2013 (4 DE 5)	20 187.60 \$
3771	FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.	INTÉRÊTS RÉGL. 367-2004	2 621.45 \$
3772	CONTRAT PROFESSEURS - LOISIRS	AUTRES ACTIVITÉS - LOISIRS	1 505.92 \$
3778	MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC	MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC	86.84 \$
3779	MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC	MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC	86.84 \$
3781	QUINCAILLERIE DESMARAIS INC.	AUTRES BIENS NON DUR./INCENDIE, VOIRIE, QUAIS, PARCS	412.28 \$
3782	GARAGE PIERRE LARAMÉE INC.	ESSENCE	517.03 \$
3784	9211-0543 QUÉBEC INC. (ESSO)	ESSENCE	1 310.78 \$
3785	SERRES ET PÉPINIÈRE F. & C. LABONTÉ	COUPER UNE ÉPINETTE AU 596 MARIE-VICTORIN, UN PEUPLIER ET ÉMONDAGE AU MONUMENT MADELEINE	2 816.89 \$
3786	PRODUITS CHIMIQUES CCC LTÉE	PRODUITS CHIMIQUES PURIFICATION ET TRAITEMENT DE L'EAU	1 491.44 \$
3787	CMP MAYER INC. - ÉQUIPEMENTS INCENDIE	CHAPEAU ROUGE DE LIEUTENANT PROTECTION INCENDIE	254.68 \$
3788	ASS. DES CHEFS EN SÉCURITÉ INCENDIE QC	5 ^{ÈME} CONGRÈS ANNUEL 18 AU 21 MAI 2013	431.16 \$
3789	CONSORTIUM ÉCHO-LOGIQUE	BOÎTE DE PLASTIQUE POUR RÉCUPÉRATION DE CANNETTES	41.53 \$
3790	VILLE DE CONTRECOEUR	TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE (2 DE 12)	15 786.75 \$
3791	ATELIER MOBILE BENOIT LAROSE INC.	ENTRETIEN VÉHICULE PROTECTION INCENDIE	287.44 \$
3792	AMBULANCES DEMERS INC.	POUR INTERVENTION DU 1 FÉVRIER 2013 AU 7 RUE BISSONNETTE	1 487.50 \$
3793	COL BLEU	VACCINATION	100.00 \$
3794	GABRIELLE THÉRIAULT	PROGRAMME SOUTIEN ÉLITE POUR JEUX MONDIAUX HIVER 2013	250.00 \$
3795	ROYAL PYROTECHNIE INC.	DÉPÔT FEU D'ARTIFICE FÊTE NATIONALE	3 600.00 \$
3796	OLIVIER FORD INC.	ENTRETIEN VÉHICULE PROTECTION INCENDIE	54.28 \$
3797	LUMEN	PIÈCES ET ACCESSOIRES PROTECTION INCENDIE	597.75 \$
3798	FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	COPIES DE MUTATION FÉVRIER 2013 (2 DE 12)	36.00 \$
3799	MAISON DES JEUNES DE VERCHÈRES	SUBVENTION (500\$) ET (10) BILLETS POUR GALA DE LUTTE LE 16 MARS 2013	600.00 \$
3800	CLAUDE BOIVIN	REMBOURSEMENT PIÈCES ET ACCESSOIRES VOIRIE	72.71 \$
3801	ANIMATION LA FORGE	ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES DU 25 JANVIER AU 29 MARS 2013	1 240.00 \$
3802	SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES	MÉDIAPOSTE POUR LA FÊTE DES JOUES ROUGES ET LE REFLET FÉVRIER/MARS/AVRIL/MAI 2013	601.82 \$
3803	POMPIER	RAPPORT POUR DOSSIER MÉDICAL	50.00 \$
3804	TRANSPORT C. JACQUES & FILS INC.	CONTRAT POUR LES RUES MARS 2013 (3 DE 3)	1 379.70 \$
3805	ANDRÉ LAROUCHE	FRAIS DE DÉPL., STATIONNEMENT ET DÎNER COLLOQUE SÉCURITÉ CIVILE	130.68 \$
3807	KORVETTE 01	MATÉRIEL SPECT. DANSE MODERNE ET PRODUITS MÉNAGERS (596 M-VICT.)	27.77 \$
3808	RUBANCO LTÉE	FOURNITURE DE BUREAU	1 033.25 \$
3809	RONA BIBEAU (4536631 CANADA INC.)	ENTRETIEN QUAIS ET ACHAT DE MATÉRIAUX	4 338.90 \$
3810	QUÉBEC LINGE DIV. CIE CANADIENNE	PRODUITS HYGIÉNIQUES	113.52 \$
3811	PROCHLOR INC.	HYPOCHLORITE DE SODIUM	1 073.58 \$
3812	MRC DE MARGUERITE-D'YOUVILLE	MAINTIEN D'INVENTAIRE 2013-2014 DU RÔLE D'ÉVALUATION	6 707.79 \$
3813	RICHARD JOBIN PLOMBERIE	INSTALLATION DE COMPTEURS D'EAU	796.40 \$
3814	LIBRAIRIE AU CARREFOUR	ACHAT DE VOLUMES - BIBLIO	190.69 \$
3815	LIBRAIRIE RENAUD-BRAY	ACHAT DE VOLUMES - BIBLIO	328.17 \$
3816	VÉHICULES D'URGENCE CARL THIBAULT	ENTRETIEN VÉHICULE PROTECTION INCENDIE	746.74 \$
3817	ENTREPRISES AGRITRAC INC.	RAJOUT AU CONTRAT - RUE DALPÉ CÔTÉ SUD DE BUSSIÈRES À ST-ALEXANDRE ET CHARGEMENT DE NEIGE 9 ET 28 FÉVRIER 2013	6 020.98 \$
3818	SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QC	IMMATRICULATION 2013	11 252.85 \$
3819	MINISTRE DES FINANCES	AJUSTEMENT PERMIS RÉUNION FÊTE NATIONALE	8.00 \$
3820	RUES PRINCIPALES CONTRECOEUR	ACCOMPAGNEMENT ET SOUTIEN (1 DE 4)	3 175.00 \$
3821	MARTIN MASSICOTTE	FRAIS DÉPL. FÉVRIER 2013 ET FORMATION AGORA DU 28/02/2013 FRAIS DÉPL.,STATIONNEMENT ET DÎNER	354.24 \$
3822	PUBLICATIONS CCH	RENOUVELLEMENT CODE DES MUNICIPALITÉS, LOIS ET ANNOTATIONS JURISPRUDENTIELLES	836.85 \$
3823	PHARMACIE VERCHÈRES	PRODUITS PREMIERS SOINS (PATINOIRE) ET PHOTOS FÊTE JOUES ROUGES	64.52 \$
3824	HQ DISTRIBUTION INC.	PIÈCES ET ACCESSOIRES PROTECTION INCENDIE	965.79 \$
3825	A.G.D. VERCHÈRES EXPRESS INC.	ENTRETIEN VÉHICULE PROTECTION INCENDIE	65.02 \$
3827	LA PROCURE DE LA RIVE-SUD INC.	ACHAT DE VOLUMES - BIBLIO	1 824.96 \$
3828	MRC DE MARGUERITE-D'YOUVILLE	MATIÈRES RÉSIDUELLES MARS 2013 (3 E 12)	50 874.00 \$
3829	DÉTECTION DE FUITES PGS INC.	FUITE AU 257 MARIE-VICTORIN TRAVAUX LE 19/02/2013	287.44 \$
3830	ENTREPRISES AGRITRAC INC.	SOUFFLAGE DÉPÔT DE NEIGE CONTRAT POUR LES RUES	966.00 \$
3832	JEAN-CLAUDE BRUNELLE	FRAIS DE DÉPL. FÉVRIER 2013 ET SURPRIME POUR AFFAIRE 2013-2014	372.61 \$
3833	CHEVALIERS DE COLOMB DE VERCHÈRES	SUBVENTION SOIRÉE POKER 01/02/2013	672.60 \$
3834	CENTRE COMMUNAUTAIRE DE VERCHÈRES	ENTRETIEN MÉNAGER CLINIQUE MÉDICALE FÉVRIER 2013 (2 DE 12)	310.43 \$
3835	HQ DISTRIBUTION INC.	RÉPARATION VÊTEMENTS PROTECTION INCENDIE	152.94 \$
3836	RÉGIE DE L'AQUEDUC INTERMUNICIPALE	ACHAT EAU - COMPTEUR PÉRIODE DU 30/01/2013 AU 27/02/2013 (2 DE 12)	88.20 \$
3837	ANDRÉ SERGE BLAIS	ANALYSE ET RAPPORT POUR LE 543 MARIE-VICTORIN	337.50 \$
3838	DESCHAMPS CHEVROLET PONTIAC BUICK	ACHAT SILVERADO 2013 VEH-025 (V-38-13)	22 351.14 \$
3840	GARAGE STAN CHAGNON	ESSENCE	1 514.01 \$
3841	DEMERS QUINCAILLERIE INDUSTRIELLE	PIÈCES ET ACCESSOIRES VOIRIE	49.38 \$
3842	LES DISTRIBUTEURS R. NICHOLLS INC.	VÊTEMENTS PROTECTION INCENDIE	1 614.12 \$
3843	CENTRE DE TÉLÉPHONE MOBILE -CTM	ENTRETIEN RADIO-COMMUNICATION PROTECTION INCENDIE	167.86 \$
3844	CLAUDE BOIVIN	REMBOURSEMENT IMMATRICULATION ET PROTECTEURS DE LONGERONS DE CAISSE CHEVROLET SYLVERADO 2013 (VEH-025)	548.86 \$

MUNICIPALITÉ DE VERCHÈRES

APPROBATION DES COMPTES

CHÈQUES #3768 AU #3887
 CHÈQUES #3902 AU #3918
 CHÈQUE #3941

Numéro chèque	NOM DU FOURNISSEUR	DESCRIPTION DE LA FACTURE	
3845	PITNEY WORKS	CARTOUCHES D'ENCRE ET LOCATION PLATE-FORME MARS/AVRIL/MAI 2013	573.31 \$
3846	VISA DESJARDINS	MAGAZINES LES DÉBROUILLARDS ET LES EXPLORATEURS/LOISIRS, DÎNER ENTREVUE INGÉNIEUR RÉGIONAL ET STATIONNEMENT POUR FORMATION	143.63 \$
3847	MARCONAIR	ENTRETIEN DU SYSTÈME DE CHAUFFAGE AU 596 MARIE-VICTORIN	233.39 \$
3848	COMAX, COOPÉRATIVE AGRICOLE	AUTRES BIENS NON DUR./VOIRIE, PATINOIRE, RÉSEAU AQUEDUC ET PARCS	600.77 \$
3849	LOCATION CONTRECOEUR 2007 INC.	ENTRETIEN VÉHICULE	70.79 \$
3850	JOURNAL LA RELÈVE INC.	CHRONIQUES HEBD., OFFRE D'EMPLOI ÉTUDIANTS, COLS BLEUS SURNUMÉRAIRES SUR APPEL, AVIS PUBLIC LISTE RÉFÉRENDAIRE DE LA RUE BUSSIÈRES ET DM 01-2013, 02-2013, 03-2013	1 689.20 \$
3851	ÉLECTRICITÉ MICHEL LANGLOIS INC.	ENTRETIEN LAMPADAIRES	1 255.53 \$
3852	RENÉ THOMAS & FILS INC.	PIÈCES ET ACCESSOIRES VOIRIE	45.98 \$
3853	MÉTRO VERCHÈRES	AUTRES BIENS NON DUR./BIBLIO ET VOIRIE	54.41 \$
3854	CAROLE LANGLOIS	REMBOURSEMENT FOURNITURE DE BUREAU CLINIQUE MÉDICALE	28.68 \$
3855	ABR - ENVIRONNEMENT DE BUREAU	ARMOIRE PAPETERIE POUR LA CLINIQUE MÉDICALE	339.18 \$
3856	CENTRE RÉGIONAL DE SERVICES AUX BIBLIOS	DOCUMENTS PERDUS OU BRISÉS - BIBLIO	1 255.94 \$
3857	6 TÉLÉCOM (I-ROUTES)	TÉLÉPHONE (3 DE 12)	28.47 \$
3858	CANADIEN NATIONAL	ENTRETIEN SIGNALISATION (CN) FÉVRIER 2013 (2 DE 12)	257.43 \$
3859	FLEURISTE BERGERON	CORBILLE FLORALE M. GÉRALD FORCIER	103.48 \$
3860	ASS. DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC	CONGRÈS ANNUEL ADMQ LES 12, 13 ET 14 JUIN 2013	543.87 \$
3861	IDS INC. RICOH	CARTOUCHE D'ENCRE RICOH (TÉLÉCOPIEUR)	48.29 \$
3862	ARÉO-FEU LTÉE	ENTRETIEN VÉHICULE, VÉRIFICATION APPAREILS RESPIRATOIRES ET VÊTEMENTS PROTECTION INCENDIE	5 460.99 \$
3863	GARAGE S. TREMBLAY	ENTRETIEN VÉHICULES	469.18 \$
3864	LE GROUPE THOMAS MARINE	ENTRETIEN VÉHICULE PROTECTION INCENDIE	29.13 \$
3865	TENAQUIP LTD	PIÈCES ET ACCESSOIRES VOIRIE ET PROTECTION INCENDIE	1 090.57 \$
3866	LES ÉQUIPEMENTS LAGÛE LTÉE	ENTRETIEN VÉHICULES	538.62 \$
3868	COMITÉ MÉDIATION CITOYENNE	AJUSTEMENT SUBVENTION MÉDIATION CITOYENNE	30.00 \$
3869	CONCEPT SYMA INC.	ENTRETIEN VÉHICULE	132.22 \$
3870	VILLE DE CONTRECOEUR	ENTRAIDE DU 1 FÉVRIER 2013 À LA CASERNE	1 225.00 \$
3871	AUBIN & ST-PIERRE INC., COVABAR - COMITÉ DE CONCERTATION ET DE VALORISATION DU BASSIN DE LA RIVIÈRE RICHELIEU	AUTRES BIENS NON DUR./VOIRIE, PATINOIRE, RÉSEAU AQUEDUC ET PARCS	15.24 \$
3872	UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC	ADHÉSION 1 ^{ER} AVRIL 2013 AU 31 MARS 2014	150.00 \$
3873	UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC	FORMATION LE LIVRE BLANC MUNICIPAL: PASSER DE L'ENGAGEMENT À L'ACTION	281.69 \$
3874	GARDE CÔTIÈRE - UNITÉ 50	SUBVENTION 2013	500.00 \$
3875	ANDRÉ DANSEREAU	FRAIS DÉPL., STATIONNEMENT ET DÎNER FORMATION AGORA MÉTROPOLITAINE	81.34 \$
3876	NICOLE C. BRISEBOIS	PHOTOCOPIES HISTOIRES/TOPONYMIE	20.34 \$
3877	CRÉATIF & CONCEPT, INNOVATIONS VISUELLES	1 ^{ER} DÉPÔT CONFECTION DES ARMOIRIES DEVANT LA MAIRIE	451.85 \$
3879	POUPART & POUPART, AVOCATS	SERVICES JURIDIQUES	391.89 \$
3880	C. PERREault CONST. INC.	RÉPARATION FUITE AU 257 MARIE-VICTORIN	528.89 \$
3881	ANDRÉ SERGE BLAIS	ANALYSE ET RAPPORT D'ARCHITECTURE POUR LE 8 RUE HENRI-LAPIERRE	135.00 \$
3883	9211-0543 QUÉBEC INC. (ESSO)	ESSENCE	2 400.13 \$
3884	RÉSIDENCE FLORENTINE-DANSEREAU	REMBOURSEMENT COURS DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE	140.00 \$
3885	CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE VARENNES	CONFÉRENCE DU 25 MARS 2013	165.00 \$
3886	COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL	QUOTE-PART 2013 (1 DE 2)	46 861.44 \$
3887	D. LANGEVIN INC.	CONTRAT 2013 DÉNEIGEMENT POUR LES RUES	2 299.50 \$
3902	LES ÉDITIONS JURIDIQUES FD	FOURNITURE DE BUREAU	347.43 \$
3903	LA FABRIQUE DE LA PAROISSE	ACHAT D'UN BANC D'ÉGLISE	50.00 \$
3904	DIOCÈSE SAINT-JEAN-LONGUEUIL	REPRÉSENTATION COCKTAIL 13 AVRIL 2013 HÔTEL GOUVERNEUR RELAIS	250.00 \$
3905	MAISON DES JEUNES DE VERCHÈRES	SUBVENTION SOIRÉE DE LUTTE 16 MARS 2013	261.57 \$
3906	TOURISME MONTÉRÉGIE - ATR MONTÉRÉGIE	GUIDE TOURISTIQUE 2013-2014 - ÉVÈNEMENT ET CROISIÈRE	206.96 \$
3907	SUZANNE GINGRAS	FRAIS DE DÉPLACEMENT MARS 2013	52.92 \$
3908	FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS	FRAIS DE TRANSPORT	23.26 \$
3909	LOISIRS	SUBVENTION NATATION - FIN MARS 2013	35.00 \$
3910	VILLE DE SAINTE-JULIE	TOURNOI GOLF, 21 MAI 2013 (4 SOUPERS)	380.00 \$
3911	CRÉATIF & CONCEPT, INNOVATIONS VISUELLES	2 ^{ÈME} DÉPÔT CONFECTION DES ARMOIRIES DEVANT LA MAIRIE	451.85 \$
3912	CLUB PATINAGE ARTISTIQUE DE VARENNES	COMMANDITE POUR PUBLICITÉ DANS LA PROGRAMMATION DU GALA 13 ET 14 AVRIL 2013	50.00 \$
3913	VILLE DE VARENNES	ENTRAIDE DU 17 DÉCEMBRE 2013 2 ^{ÈME} INTERVENTION AU 500 RUE DUVERNAY ET DU 18 JANVIER AU 657 C-LAVALLÉE SECOND-RUISSEAU CALIXA-LAVALLÉE	1 056.14 \$
3915	VILLE DE CONTRECOEUR	TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE (3 DE 12)	15 786.75 \$
3916	PG SOLUTIONS INC.	RÉINSTALLATION DU GESTIONNAIRE MUNICIPAL ET JMAP POSTE RÉCEPTIONNISTE	172.46 \$
3917	CRÉDIT-BAIL RCAP INC.	CONTRAT PHOTOCOPIEUR 2075SP AVRIL 2013 (4 DE 12)	270.11 \$
3918	CITOYEN	REMBOURSEMENT TAXES 2013	194.40 \$
3941	CITOYEN	REMBOURSEMENT TAXES 2013	1 115.39 \$
		CONTRAT	4 377.03 \$
		SALAIRES	70 606.43 \$
		REMISES ET COTISATIONS - EMPLOYEUR	26 609.49 \$
		TOTAL:	422 515.38 \$

MUNICIPALITÉ DE VERCHÈRES

APPROBATION DES COMPTES

CHÈQUES #3768 AU #3887
CHÈQUES #3902 AU #3918
CHÈQUE #3941

Numéro chèque	NOM DU FOURNISSEUR	DESCRIPTION DE LA FACTURE	
	RÈGLEMENT 457-2011 USINE DE FILTRATION		
3831	JOHN MEUNIER INC.	DÉCOMPTE #16	82 810.48 \$
3867	JACQUES MONTY, ARCHITECTE	HONORAIRES	804.83 \$

Je, soussigné, Luc Forcier, certifie qu'il y a des crédits disponibles pour couvrir les montants précités.

Verchères, ce 31 mars 2013

Luc Forcier,

CHÈQUES ANNULÉS #3769, #3839, #3878
CHÈQUE #3772 EST LA SOMME DES CHÈQUES #3772 AU #3777
CHÈQUE #3886 EST LA SOMME DES CHÈQUES #3886 ET #3914